

3e p. Bureau
4-11-49

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT de la Charente-Maritime

COMMUNE de ROYAN

ROCHERFORT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

ROYAN

Séance du 30 Sept. 1949

OBJET HONORAIRES BERTON

49 le 30 du mois de ROYAN
le Conseil Municipal de
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
REGAZONI, CH. Maire
M. en session { ordinaire
extraordinaire
d'après convocations faites le 24 Sept. 1949 194

NOMBRE de Conseillers municipaux ayant pris part au vote :

11072

Étaient présents : MM. REGAZONI, Veysière, Roche-de-Poux, Pagnaud, Bujard, Melle Rikosky, M. Baudet, Péreudeau, Chollet, Main, Jacquet, Bouchet, Domecq, Counil, Cousinet.

Représentés : M. Thirion par M. Cousinet
M. Simon par M. Domecq
Absents : MM. M. Chazeaud par M. Bujard.

DATE de l'affichage, à la porte de la mairie, du compte rendu de la séance :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BUJARD, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a
Les honoraires de Me Berton, notre avocat pour l'affaire Bouteaud, s'élèvent à 8.070 frs.

Le Conseil décide qu'il y a lieu de mandater cette somme sur le crédit prévu à cet effet.

APPROUVE

La Rochelle, le 31 OCTO 1949

Par le PRÉFET,

Le Secrétaire Général.



9066 IMP. MARCHE A RENAUD - LA ROCHELLE

Lined area for recording the minutes of the council meeting.

Fait et délibéré à Rôyan
les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. les membres présents.

N'ont pas signé : MM.

Si le vote a eu lieu au scrutin public, établir à la suite la désignation de leur vote (Art. 51 de la loi du 5 avril 1884).

Mentionner à la suite la cause qui les empêchés de signer (Art. 57 de la loi municipale).

Pour extrait conforme :
Le Maire,



Handwritten signature in blue ink.